RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE Canton des COTEAUX DE MOSELLE

### VILLE

### DE

# **MOULINS-LÈS-METZ**

Département de la Moselle

Arrondissement de METZ

Nombre des Membres du Conseil Municipal élus : 29

Nombre des Membres en fonction : 29

Nombre des Membres qui ont assisté à la séance : 19

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 20 (Madame Armelle CHAMPLON, Présidente de l'Association CATL, ne participe pas au vote)

Convoqués le : 19/11/2024

#### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

# SEANCE DU VINGT-SIX NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Monsieur Léo KANNY, Adjoints au Maire.

Monsieur Jean-Yves BEGUE, Madame Dominique LANCERON, Madame Pascale HOLLE, Madame Valérie BOHR, Monsieur Michel SCHALLER, Monsieur Michel LUTZ, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Michelle WIBRATTE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Conseillers Municipaux.

<u>Etaient absents</u>: Madame Jeannine BILLOTTE, Madame Virginie GELLENONCOURT, Monsieur Farès CHABI, Madame Vanessa CARRARA, Monsieur Clément CONROUX.

<u>Etaient excusés</u>: Monsieur Francis GUEHERY, Monsieur Michel LEICK, Monsieur Yann MAUCOURT

### Absents ayant donné pouvoir :

Madame Monique SCHALLER, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel SCHALLER

Madame Rachel NICOLAS, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Nadège DRISSI

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas POIRIER

POINT 2024-80- Attribution d'une subvention d'investissement au Cercle des Anciens et du Temps Libre

=-=-=-=-=-=

Rapporteur : Léo KANNY

Le Cercle des Anciens et du Temps Libre a demandé à la commune une subvention d'investissement pour participer à l'acquisition de matériel informatique nécessaire à la gestion de l'association.

Ce matériel s'élève à 1.149,95 € au total qui sont répartis de la façon suivante :

- une participation de 430,00 € a été demandé au Département,
- une participation de 430,00 € a été demandé à la commune de Moulins-lès-Metz,
- le Cercle des Anciens et du Temps Libre participe à hauteur de 289,95 € en autofinancement.

**VU** la demande du Cercle des Anciens et du Temps Libre d'une subvention d'investissement de 430,00 € pour l'acquisition de matériel informatique,

**VU** les propositions de la Commission des Affaires Sportives et Culturelles réunie le 3 novembre 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

**VERSE** une subvention de 430,00 € au Cercle des Anciens et du Temps Libre pour l'acquisition de matériel informatique,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20241126-2024-80DCMa-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2024 Notification : 29/11/2024 CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

# Approuvé à l'unanimité.

(Madame Armelle CHAMPLON, Présidente de l'Association CATL, ne participe pas au vote)

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR EXTRAIT CONFORME MOULINS-LES-METZ, le 26/11/2024

Le secrétaire de séance, Nicolas POIRIER Le Maire, Jean BAUCHEZ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.